

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE VILLAGE IVOIRE »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN, anyama 4 CROIX A
COTE DE L'HOTEL 4 CROIX, Lot 01, llot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE VILLAGE IVOIRE »

Objet : Bâtiments travaux publics, télécoms, électricité réseau, vente de terrain, installation canal, prestation de service, restaurant et maquis, dépôt de de boisson, IMPORT-EXPORT et divers prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et

Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN, anyama 4 CROIX A COTE DE L'HOTEL 4 CROIX, Lot 01, Ilot 31

Dirigeant(s) M YAO KAKOU FRANC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00595 du 18/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04742/GTCA/RC/2023 du 18/01/2023

